

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 337

Artikel: Quarante-cinq heures : un combat d'arrière-garde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quarante-cinq heures: Un combat d'arrière-garde

« Il n'existe aucun indice permettant d'affirmer que le travailleur ayant, par exemple, un horaire de quarante-six heures par semaine, considère cela comme une corvée vraiment insupportable »...
« L'Etat ne saurait oublier non plus l'existence des travailleurs indépendants et cadres supérieurs; des diminutions prématurées de la durée légale du travail qui provoqueraient des réductions d'horaires effectives ne feraient que creuser l'écart existant entre ces derniers et les autres travailleurs; cela ne ferait qu'entamer davantage encore l'attrait exercé par une activité indépendante ou des postes dirigeants »...
« Les milieux qui réclament aujourd'hui une dimi-

Le travail hebdomadaire dans l'industrie en pour-cent des travailleurs pratiquant les divers horaires

Heures	2e trimestre 1970	2e trimestre 1974	2e trimestre 1975
Moins de 44	11,1	18,5	29,5
44	41,4	38,6	35,7
De 44 à 46	22,8	24,3	23,7
46 et plus	24,7	18,6	11,0
Total	100,0	100,0	100,0

nution de la durée du travail ne seraient pas prêts à admettre, une fois l'économie relancée, un nouvel afflux massif de travailleurs étrangers »...
« Un certain nombre de limitations de l'appareil de production, participant du concept de « redimensionnement », se sont avérées inévitables et elles se sont déjà produites pour l'essentiel. Une fois réalisé cet assainissement somme toute modéré, il restera nécessaire de maintenir intact ce potentiel de travail. La prolongation de la période consacrée à la formation et l'augmentation du nombre des rentiers contribuent déjà à diminuer l'offre de travail. Toute réduction surtout légale

des horaires de travail contribue à restreindre encore cette offre et à augmenter les frais de salaire. Il ne peut que s'ensuivre une détérioration de notre capacité concurrentielle avec tous les inconvénients que cela implique en dernier ressort pour la collectivité »...

Imperturbable SDES

Alors que la VPOD suggère à l'Union syndicale suisse de lancer une initiative populaire en vue de l'introduction progressive de la semaine de quarante heures sans diminution de salaires, alors que le congrès de l'Union PTT vient de voter, parmi d'autres résolutions, la revendication d'une réduction, par étapes, de la durée du travail à quarante heures par semaine (on sait que l'initiative du POCH sur le même sujet est encore pendante), la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), porte-parole du patronat helvétique recense imperturbablement les arguments qui militent en faveur du maintien de la semaine de quarante-six heures !

Comme on le voit à travers les quelques échantillons de l'argumentation patronale cités plus haut,

mis en valeur par la SDES dans un de ses derniers bulletins, tout est bon pour justifier l'injustifiable ! Du chantage au retour des travailleurs étrangers à la discrimination faite à l'égard de ces misérables titulaires de postes dirigeants, en passant par la joie du travailleur à qui l'on accorde de rester quarante-six heures à l'usine... sans compter la sacro-sainte « capacité concurrentielle helvétique », dont le maintien s'accommoderait des mesures d'« assainissement » des entreprises et du chômage que l'on sait, mais pas de la satisfaction d'une des aspirations les plus légitimes de la classe ouvrière !

Les raisons d'un retard

Est-ce à des arguments de cette indigence-là que l'on doit les hésitations du Conseil fédéral à porter officiellement la durée du travail hebdomadaire de quarante-six à quarante-cinq heures (sur la base d'une compétence accordée à l'exécutif central depuis déjà sept ans) ? Ou subit les contrecoups d'un combat d'arrière-garde sur les quarante-cinq heures pour retarder le plus possible l'inévitable débat sur les quarante heures...

Le soleil pour la RFA, l'atome pour la Suisse

Le soleil suisse ne vaut pas le soleil allemand. C'est ce que vont tenter de démontrer au Conseil fédéral les experts de Brown Boveri pour justifier leur récent rapport sur les possibilités de diversification des sources d'énergie dans notre pays (DP 335), rapport qui ne faisait qu'une maigre place à l'énergie solaire.

Quels autres propos pourraient du reste tenir ces éminents spécialistes, puisqu'ils viennent par ailleurs de convaincre les hautes sphères gouvernementales ouest-allemandes de l'efficacité de la méthode Brown Boveri de chauffage d'eau par énergie solaire ? Le ministre de la Recherche et de la Technologie de RFA vient en effet de déclarer que l'utilisation de l'énergie solaire offrait de bonnes chances dans les conditions météorolo-

giques prévalant en République fédérale allemande... Et il faisait allusion aux résultats extrêmement prometteurs d'une étude expérimentale de la succursale de BBC à Mannheim, révélant qu'un collecteur de chaleur solaire de trois mètres carrés, alimentant un réservoir de cent soixante litres, permettrait de remplacer le mazout par le soleil de mars à octobre dans une proportion de 70 à 75 pour cent.

De nouvelles vacances

D'ici à ce que les Helvètes, toujours sur le conseil de BBC, abandonnent les plages méditerranéennes en été pour aller se bronzer outre-Rhin, il n'y a qu'un pas.